



## **BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR**

Le 29 mai 2018

### **CHU : la désindexation des primes suspendue**

L'annonce de la Chambre régionale des Comptes, relayée par la Direction des Finances publiques et l'ARS, de supprimer l'indexation des primes des agents hospitaliers début mai a déclenché un vaste mouvement de protestation. Si cette décision avait été suivie d'effet, elle se serait traduite par une perte mensuelle de salaire comprise entre 200 et 800 euros.

La mobilisation des travailleurs de la Santé n'a pas cessé de monter en puissance encouragée et organisée par les syndicats du secteur. Plusieurs centaines d'entre eux ont répondu présent aux appels à manifester et aux piquets de grève installés aux portes des établissements du CHU.

Et il aura fallu quinze jours d'interventions continues des hospitaliers pour que le ministère de la Santé finisse par annoncer vendredi 25 mai que la désindexation des primes était suspendue.

Comme l'a déclaré un représentant syndical à cette occasion, « On a gagné une bataille, mais pas la guerre ! ». Car le gouvernement considère toujours ce dispositif d'indexation comme illégal.

La légalité, le patronat sait la contourner quand il s'agit de ses propres intérêts. En l'occurrence, cette attaque contre les salariés du CHU ne tombe pas par hasard. L'an dernier, la direction du CHU et le COPERMO (organisme ministériel chargé de suivre et valider les actions proposées par l'ARS), ont déjà mené toute une campagne au sujet du déficit de l'hôpital public à la Réunion, prétendant le faire baisser... en supprimant 150 emplois !

Cette nouvelle attaque contre ces travailleurs procède de la même volonté du pouvoir de faire des économies sur le dos des salariés du secteur public.

Si la direction du CHU et le gouvernement veulent faire des économies, qu'ils s'en prennent aux trusts pharmaceutiques et aux banques qui vivent comme des sangsues sur le corps hospitalier.

Les travailleurs du CHU ont raison de refuser de voir leurs salaires baisser suite à de basses manœuvres venues d'en haut et de ne compter que sur leurs propres forces pour défendre leurs intérêts !

### **Les prix augmentent, les salaires doivent faire de même !**

Les prix des carburants avaient déjà été majorés en mai, la préfecture nous annonce qu'ils vont à nouveau augmenter à partir du 1er juin : + 7 centimes pour le super (1,51 € le litre), + 6 centimes pour le gazole (1,21 le litre) et + 57 centimes pour la bouteille de gaz (17,14 €).

À l'heure où tous les produits de première nécessité augmentent (légumes, fruits, produits ménagers, carburants, etc.), le patronat, public comme privé, ne rêve que d'une seule chose : baisser les salaires !

Eh bien, nous travailleurs salariés, chômeurs, retraités, devons faire entendre notre voix et agir pour que nos salaires, allocations et retraites, augmentent au même rythme que le coût de la vie. Ne nous laissons pas embarquer dans des galères qui lieraient notre sort à ceux qui nous exploitent, ne nous laissons pas manipuler par le patronat qui, pour nous imposer de nouveaux sacrifices, prétend qu'il est « en difficulté » !

Assez d'entourloupes, défendons sans complexe nos intérêts de travailleurs !

### **Le Tampon : de moins en moins de moyens pour la jeunesse scolarisée**

Au Tampon, la mairie annonce à nouveau une baisse du nombre des Atsem dans les classes de maternelles (suppression des Atsem en classes de grande maternelle) ainsi que du nombre de places (moins 60 par rapport à 2017) dans les centres aérés (Le Quotidien du 27 mai). Voilà une drôle de façon de « s'occuper de la jeunesse », prétention qu'affiche cependant le maire et ses adjoints.

En fait, ils font supporter sans broncher les conséquences de la politique de restrictions budgétaires, imposée par Macron, à leurs administrés.

Parents et personnel communal des écoles, n'auront donc d'autre solution pour empêcher ce nouveau mauvais coup que de se mobiliser, comme l'an passé !

## **SEMTO : 54 licenciements qui ne passent pas !**

Les 54 accompagnateurs employés par la SEMTO risquent de perdre leur emploi après la perte du marché de l'accompagnement scolaire dans les bus de ramassage des élèves de la région Ouest par leur employeur.

Le contrat qui liait celui-ci au TCO ne comportait pas de disposition garantissant la reprise des salariés par le nouveau prestataire. L'on peut ainsi mesurer le mépris dans lequel sont tenus les travailleurs dans la société actuelle par le patronat et l'administration. Certains salariés de la SEMTO cumulaient 14 années d'ancienneté. Ils risquent aujourd'hui de se retrouver sans emploi et donc avec des ressources diminuées de moitié.

Mais les salariés de la SEMTO ne l'ont pas entendu de cette oreille et ont décidé de réagir collectivement en manifestant leur colère auprès de Joseph Sinimalé, le président du TCO. Ils n'acceptent pas d'être licenciés et veulent une solution qui permette de garantir leurs emplois et leurs gagne pain. Ils ont raison de se battre.

## **Chambre d'Agriculture : les salariés sous pression**



Les agents du service de gestion de la Chambre d'Agriculture n'en peuvent plus : déclarations fiscales, TVA, suivis de gestion, etc. Les tâches augmentent mais les effectifs et les moyens matériels ne suivent pas. À l'antenne de Saint-Benoît, des agents travaillent depuis des mois dans une quasi obscurité à cause de néons défectueux !

Ces conseillers qui effectuent la gestion financière pour le compte des agriculteurs sont toujours dans l'attente du financement de leur poste par le Conseil départemental depuis trois ans...

Il a fallu que les syndicats montent au créneau le mois dernier pour que des discussions s'ouvrent véritablement. Mais pour l'heure, rien n'est garanti et leurs emplois sont toujours menacés...

Direction et élus comptent-ils laisser pourrir la situation jusqu'aux élections de la Chambre en février prochain ?

## **22 mai : les fonctionnaires nombreux dans la rue**

La grève et la manifestation des fonctionnaires le 22 mai a été un succès à La Réunion. Plus de 3000 travailleurs de la fonction publique ont protesté dans les rues de Saint Denis et de Saint Pierre contre les plans du gouvernement qui prévoit la suppression de 120 000 postes, l'extension de la précarité et le développement du salaire au mérite et continue à geler les salaires.

Les fonctionnaires ont raison de s'opposer à la dégradation de leurs conditions de travail du fait du manque de moyens, comme dans les hôpitaux, dans les écoles, les collèges et lycées.

Il faudra des luttes plus massives des travailleurs, dans le public et le privé, pour faire reculer Macron et obliger le gouvernement à utiliser l'argent public pour les services publics et non pour arroser le patronat.

## **Réunion des retraités CGTR**

À l'initiative de l'Union Confédérale des Retraités de la CGTR (UCR-CGTR), une réunion des retraités se tiendra à la Confédération vendredi 1er juin de 9 heures 30 à midi.

Il s'agit pour l'UCR-CGTR de permettre à nos camarades retraités de se retrouver pour échanger sur les problèmes qu'ils rencontrent quotidiennement aujourd'hui (montants des retraites, conditions de vie et de santé, couverture sociale, isolement, etc.) afin d'y trouver des solutions et de préparer les mobilisations et actions nécessaires à mettre en place pour obliger l'État et les organismes dont ils dépendent à améliorer leur sort.

Merci de faire de la publicité autour de vous auprès des camarades concernés !

Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures 30, l'union régionale est de la CGTR organise en son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.

Venez nombreux !